





Communiqué de presse

Poitiers, le 4 avril 2014

## Le Conseil Général signe un partenariat avec l'Académie des sciences pour sa démarche de prospective

Claude BERTAUD, Président du Conseil Général, Catherine BRECHIGNAC, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Yves BOULOUX, Maire de Montmorillon et Gérard NEUVY, Maire de Journet ont signé ce vendredi 4 avril une convention de partenariat, en présence de Jean-Pierre RAFFARIN, Ancien Premier Ministre, Sénateur de la Vienne, et Hervé VALLET, Vice-Président du Conseil Général, chargé de la Prospective.

L'Académie des sciences abritant la Fondation Godin de Lépinay, propriétaire par legs d'un grand domaine dans la Vienne, a souhaité établir un partenariat avec le Conseil Général de la Vienne, la commune de Journet, où se situe le domaine, et la commune de Montmorillon, cité de l'écrit et des métiers du livre.

Fidèle à ses missions, elle encourage ainsi la démarche de prospective « FuturS en Vienne » engagée par le Conseil Général, notamment en apportant des conseils et soutiens pour des conférences à destination du grand public. Elle participe également au concours étudiant « Imaginez votre futur », par la rédaction du sujet et la composition du jury, qui désignera les lauréats 2014 le 15 mai prochain.

La commune de Journet facilitera les actions de la Fondation sur la commune, notamment par le prêt de locaux et la mise à disposition de personnels. Elle s'associe à l'Académie des sciences pour valoriser le domaine du Ry-Chazerat, légué en 1898 par Adolphe Godin de Lépinay, un personnage discret mais efficace qui, par son savoir d'ingénieur, a fait progresser la science et la technologie du 19<sup>e</sup> siècle : lignes de chemin de fer locales, régionales, nationales et internationales (Algérie, Grèce, Mexique), tracés de canaux dont celui de Panama, projet qui fut préféré dans un second temps à celui de Ferdinand de Lesseps.

La ville de Montmorillon, avec le soutien du Conseil Général de la Vienne, s'associe quant à elle à l'Académie des sciences pour sa participation au Salon du livre, dont la cité organise la quinzième édition les 21 et 22 juin 2014. Un espace dédié à la Fondation Godin de Lépinay permettra de présenter les multiples publications issues des travaux de l'Académie des sciences.

La convention de partenariat est signée pour une durée de 3 ans

## La démarche de prospective du Conseil Général « FuturS en Vienne »

Le Conseil Général de la Vienne a souhaité mettre en place une démarche de prospective, territoriale, globale et transversale, dont le but est de construire des visions d'avenir partagées. Cette démarche, baptisée « FuturS en Vienne », lancée en janvier 2009, a pour ambition d'éclairer les choix d'action, de développer la capacité à anticiper, de partager les points de vue, d'innover...

Au cœur de la démarche, un groupe de prospective, composé d'une vingtaine de membres, se réunit régulièrement en séminaire pour explorer les thèmes considérés comme des enjeux majeurs pour le département. Sa réflexion est nourrie d'apports multiples : avis des élus, recours à des experts, consultation des services, appels à projets, conférences/débats ouverts au public...

« FuturS en Vienne » couvre toutes les grandes problématiques de la société : l'évolution démographique, la solidarité intergénérationnelle, le développement durable, l'emploi et le développement économique, l'équilibre des territoires ruraux / urbains, les transports, les équipements collectifs, le tourisme...

La démarche de prospective du Conseil Général comprend également un concours national «Imaginons notre futur », adressé aux étudiants en fin de cursus, et qui leur propose de dessiner la Vienne de demain. Pour la première fois en 2014, l'Académie des sciences a participé à la définition du sujet "Entre science et nature". Les étudiants sont invités à imaginer comment les biotechnologies pourraient ouvrir de nouveaux débouchés à un secteur agricole fragilisé par la mondialisation et la pression de la grande distribution. Les 11 équipes en lice doivent remettre leur livre blanc fin avril. Le jury se prononcera le 15 mai.

## L'Académie des sciences développe en Vienne un programme « universalis »

L'Académie des sciences a élaboré deux programmes dédiés au rayonnement de l'universalisme scientifique : *Pasteur universalis* et *Abbadia universalis*, reliés aux travaux de deux grands savants membres de l'Académie des sciences, Louis Pasteur et Antoine d'Abbadie. Par la convention signée le 4 avril 2014, un nouveau programme voit le jour en Vienne, créant un troisième pôle régional pour la transmission des connaissances et la promotion de l'enseignement des sciences.

Les deux premiers programmes sont en relation avec les sciences astronomiques et géophysiques, pour *Abbadia universalis* (château observatoire de la Terre et du ciel à Hendaye, Pyrénées-atlantiques), et avec la méthode expérimentale et les sciences de la vie, pour *Pasteur universalis* (à Arbois, Jura). Autour du château du Ry-Chazerat (à Journet, Vienne), il s'agit d'un programme *universalis* en lien avec le thème du livre et des écrans, et pour le développement des sciences de la Terre, vues sous l'angle de l'écologie scientifique, de l'agronomie et de la chimie verte, notamment.

Ces programmes s'inscrivent résolument dans les missions de l'Académie des sciences qui, depuis sa création en 1666, se consacre au développement des sciences et conseille les autorités gouvernementales en ce domaine. Indépendante et pérenne, placée sous la protection du président de la République, elle est l'une des cinq académies siégeant à l'Institut de France.

Aujourd'hui riche de 259 membres, 131 associés étrangers et 95 correspondants, élus parmi les scientifiques les plus éminents, l'Académie des sciences est pluridisciplinaire et largement ouverte à l'international. Ses membres réalisent leurs travaux au sein de comités de réflexion thématiques en interaction étroite avec les instances de gouvernance statutaires. Elle exerce cinq missions fondamentales : encourager la vie scientifique, promouvoir l'enseignement des sciences, transmettre les connaissances, favoriser les collaborations internationales et assurer un rôle d'expertise et de conseil.

## Contacts presse